

Collectif Cultures Créations

ASSEMBLEE GENERALE du 28 septembre 2015

Séance tenue chez Paris Macadam – Les Arcavals 22 rue de la Goutte d'Or 75018 Paris

L'an deux mille quinze et le 28 septembre à 16H30, les personnes signataires de la présente qui sont les membres de l'association Collectif Cultures Créations se sont réunies en Assemblée Générale dans les locaux de l'association situés 22 rue de la Goutte d'Or Paris 18ème, à l'effet de statuer sur les points de l'ordre du jour ci-dessous.

Monsieur Jean-Marie GRIFFON Président désigne Madame Gertrude DODART comme secrétaire de séance en raison de l'absence de secrétaire depuis le 30 juin 2015. Ensuite, il l'invite à veiller à la signature des registres de présences et à comptabiliser les pouvoirs. Il constate que le quorum est réunie pour la tenue de l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR

1. Echanges autour des perspectives sur le 4ème trimestre, voire à 12 mois et plus, tant sur le plan artistique, culturel que juridique et financier.
2. Analyse de statuts pour une SCIC, quels collègues de bénéficiaires, quel capital, l'intervention de URSCOOP
3. Le projet Quartiers d'Art 2016, les dates, le thème, les nouvelles perspectives, territoires, et interventions, ateliers, balades, voire conférences ou débats...
4. Candidature au poste d'administrateur
5. Autres questions

APRES UN ECHANGE DE VUES SUR LE POINT 1, LES RESOLUTIONS SUIVANTES SONT ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Aurore JUVENELLE est élue à l'unanimité au poste d'administrateur

DEUXIEME RESOLUTION

La date de quartier d'art est confirmée pour le week end de la Pentecôte, du vendredi 13 au lundi 16 mai 2016, et se déroule sur les arrondissements 18/19/20/11/10 à Paris et dans le 93. Décision prise à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le thème traitera de l'altérité, de l'égalité, des solidarités. Comme le festival commence pendant la Semaine de l'Intégration, la demande de labellisation sera faite auprès de la préfecture. Il est convenu de retenir le thème des Solidarités synthétisant les sujets évoqués et de préciser dans le cadre de la semaine de l'intégration. Des débats ou conférences seront organisés en ce sens et indiqués dans la programmation. Décision prise à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Suite au conseils de l'URSCOP, il est prévu que la SCIC soit portée par Paris Macadam porteur déjà de Quartiers d'art et à l'initiative de la création du CCC. Les collègues en conséquence seront au moins de deux ordres : les bénéficiaires de l'association Paris Macadam et les adhérents actuels du CCC sauf ceux qui ne le souhaitent pas. Une convention a été signée en ce sens avec l'URSCOP, intervention prévue sur le 4^{ème} trimestre 2015. Décision prise à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par la Présidente et le Secrétaire.

La secrétaire de séance/Trésorière

Jean-Marie GRIFFON
Président



Gertrude DODART



PARIS MACADAM
Les Arcavals
22 rue de la Goutte d'Or
75018 PARIS
Tél. : 01 42 57 59 42
Siret : 413 674 896 00035